



LAURENAN

LAURENAN

LAORNAN



BULLETIN MUNICIPAL FEVRIER 2021 - N°4





Voilà sept mois déjà que les élections municipales ont eu lieu. En tant qu'électeurs vous avez fait votre choix, celui de nous faire confiance pour mener à bien les dossiers de notre commune tout en répondant au quotidien à vos besoins ponctuels. Pour cela, les conseillers municipaux et moi-même, nous vous remercions de la confiance que vous nous apportez.

Après des élections, en deux temps, qui s'éternisent dans la durée avec une crise sanitaire qui n'en finit pas, ce début de mandat est bien particulier.

En cette nouvelle année 2021, mes premières pensées vont à nos aînés qui vivent difficilement cette période compliquée. Prenez-soin

de vous !

Je remercie donc tout particulièrement les employés de l'ADMR, qui apportent leur soutien en répondant à des besoins indispensables au sein des foyers de nos aînés.

Je n'oublie pas notre jeunesse et l'ensemble des habitants de Laurenan qui sont très affectés par cette crise sanitaire. Les cours, la vie sociale, le travail ont été modifiés par tous les protocoles mis en place.

Mes remerciements vont également à l'équipe enseignante de notre RPI, puis, bien sûr, à tous les employés municipaux pour la qualité du travail fourni.

J'aspire à des jours meilleurs pour notre bar-restaurant « l'art des choix » tenu par Justine et Lucien, en leur souhaitant de nouveau la bienvenue à Laurenan, ainsi que tous mes vœux pour 2021.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour 2021 et surtout une bonne santé. **PRENEZ SOIN DE VOUS ! RESPECTEZ LES PROTOCOLES SANITAIRES** et nous nous retrouverons bientôt dans de meilleures conditions sociales.

Votre Maire

Pascal ROUXEL

REUNION DE CONSEIL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020

PRESENTS : ROUXEL Pascal, Maire, RIVALLAN Olivier, GUEHENNEUX Jean-René, ROUXEL Dominique, RIVALLAN Fabienne, Adjoint, DANIEL Yoann, LORAND Evelyne, BILLARD Emmanuelle, DABOUDET Vincent, LEMEE Anne, RAULT Sonia, NIVET Françoise, CAILLIBOTTE Rémy. BARBÉ Valérie, POILÂNE-TABARD Valérie

1- VALIDATION DES PROCES VERBAUX

Le procès-verbal du 29 octobre 2020 est validé à l'unanimité des membres présents. Madame Valérie POILÂNE-TABART s'abstient car elle n'était pas présente à cette réunion.

2- POLE MECICAL

Monsieur Eric ROBIN, Maire de MERDRIGNAC et vice-président à LOUDEAC COMMUNAUTE CENTRE BRETAGNE, accompagné de Madame Isabelle LE GALL, directrice adjointe, présentent au Conseil Municipal les problématiques de fonctionnement du cabinet médical à MERDRIGNAC. Madame Evelyne GASPAILLARD, maire de SAINT-VRAN et vice-présidente chargée de ce dossier est excusée pour son absence.

Un état des lieux est réalisé par M ROBIN : actuellement, 4,5 médecins exercent dans le cabinet médical de MERDRIGNAC. Il alerte sur l'avenir du cabinet en raison du départ annoncé d'un médecin à la retraite. Jusqu'alors les médecins sont remplacés lors de leurs absences. Il est précisé que les médecins ont créés une SCM (Société Civile de Moyens), par ce biais, les charges de fonctionnement sont réparties entre les membres. L'élus de MERDRIGNAC s'inquiète sur le fait que ces charges puissent être un frein à la venue de jeunes médecins. Il souhaite que le cabinet médical puisse perdurer avec le maintien d'un nombre de médecins.

La démarche de ce soir est d'informer tous les élus municipaux du territoire (ex-canton de MERDRIGNAC) sur ce risque et d'inciter les conseils municipaux à verser une contribution financière pour participer à une partie des charges de fonctionnement de ce cabinet médical. Un document est remis aux élus expliquant ces éléments financiers.

L'accent est mis sur la grande disponibilité des secrétaires médicales et sur la large ouverture au public. Le personnel accompagne depuis longtemps les patients dans leurs différentes démarches administratives. Le constat est fait que le volume d'heures est plus conséquent que dans certains cabinets du territoire de LCBC. Le monde rural explique entre autres cette volonté d'accompagnement des personnes. Le poste informatique pèse lourd également dans la balance.

Le point négatif de ce cabinet médical est selon M Eric ROBIN son éloignement d'un hôpital. Celui de Kério est éloigné de la patientèle. Cet isolement peut inquiéter les jeunes médecins qui voudraient s'installer. La plupart viennent de RENNES.

Il est également rappelé aux élus que le cabinet médical avait été repris par l'ancienne communauté de communes Hardouiniais-Mené en 2009/2010.

Des échanges sont en cours avec l'ARS, précise Madame Isabelle LE GALL. Un travail est en cours sur le territoire, projet mené par Madame Evelyne GASPAILLARD, vice-présidente et Marjorie DAUCE, technicienne chargée du dossier santé. La mise en place d'un contrat local de santé par le biais de l'action territoriale de l'ARS Bretagne. Cet outil doit permettre de défendre la prévention et la promotion de la santé.

Il est rappelé que beaucoup de collectivités locales se sont approprié ce dossier de la santé en raison des déserts médicaux de notre territoire

Quelques chiffres sont alors annoncés : une enveloppe de 2 000 euros par mois et par médecin est estimée pour les charges de fonctionnement en moyenne.

Il est précisé que les collectivités locales peuvent venir soutenir par des aides à l'immobilier (construction, achat du bâti) mais aussi des aides au fonctionnement (dispositif du CGCT). Certaines communes font même le choix de salarier les médecins tel est le cas à LA CHEZE, à PLESSALA ;

M Eric ROBIN indique que le débat est clair mais divise notamment vis-à-vis des revenus mensuels des praticiens. Il faut compter actuellement 2 700 euros par mois en charges de fonctionnement sans tenir compte du loyer mensuel. Si la commune fait le choix de retenir une participation mensuelle de 700 euros (le différentiel par rapport à la part moyenne), multiplié par 4.5 (nombre de médecins) par 12 mois, cela donne un coût de 37 800 euros par an.

Une répartition du reste à charge serait réalisée sur la base du nombre d'habitants selon le calcul de la DGF (847 habitant) et non le nombre réel d'habitants.

La simulation financière pour LAURENAN est donc estimée à **3 690.25 euros**.

Une convention tripartite sera prise entre les médecins, l'ARS et les collectivités locales. Le contrat serait d'une durée de 3 ans. Isabelle LE GALL ajoute qu'un point annuel sera réalisé pour vérifier que les objectifs sont atteints. M Eric ROBIN indique qu'il sera difficile de mobiliser les médecins sur plusieurs réunions.

La labellisation des 2 structures (pôle médical et pôle médico-social) permettrait d'obtenir des aides financières de la CPAM. Il est donc primordial d'établir ce document qui finalement formalisera des pratiques déjà existantes. Mme Isabelle LE GALL précise que la communauté de communes soutient les installations, des aides sont attribuées aux professionnels de santé. M Eric ROBIN complète en disant que l'intercommunalité ne peut pas aider tout le monde.

466 habitants de la commune de Laurenan se rendent dans le cabinet médical de Merdrignac.

M Eric ROBIN, maire de MERDRIGNAC, précise que la commune de MERDRIGNAC, commune centre, est prête à faire un effort financier en apportant davantage. Il a conscience que certaines communes (LE LOSCOUET-SUR-MEU notamment) ne se sentent pas concernés car les habitants se rendent dans d'autres cabinets médicaux en ILLE-ET-VILAINE.

Suite à cette intervention, les élus entament un débat et se posent plusieurs questions :

- Sur les salaires des médecins libéraux.
- Que les praticiens ont la possibilité aujourd'hui de choisir leur lieu d'activités.
- Sur l'intérêt de faire venir des jeunes médecins.
- Que notre territoire est privilégié par rapport à des communes éloignées comme CORLAY par exemple.
- De l'importance de l'histoire de notre territoire. Il faut rappeler le soutien déjà accordé, il y a 10 ans, à ce cabinet médical.
- Qu'il est primordial de poursuivre cette activité médicale et de maintenir ce service.

M le Maire propose que la décision soit reportée à la séance de Janvier 2021.

3- SALLE DES FETES

Un chantier participatif sera organisé le samedi 02 janvier 2021 pour le retrait des portes de la Salle des Fêtes.

4 PROGRAMME VOIRIE 2021 GROUPEMENT DE COMMANDES

M Olivier RIVALLAN, adjoint à la Voirie, informe le Conseil Municipal que le programme voirie 2020 portait sur une réfection de 1 410 ml de voies. Il rappelle que le montant du marché était favorable aux collectivités. Il propose que le programme voirie porte sur 2 525 ml pour 2021.

À la suite de la réunion de la commission voirie du 21 novembre dernier, les membres ont retenu les voies suivantes :

- | | |
|------------------------------|--------|
| - Gologoët | 460 ml |
| - La Ville Pierre | 315 ml |
| - Cargouët | 700 ml |
| - Cargouët/La Mare aux Canes | 460 ml |
| - La Sauvagère (virage) | 210 ml |
| - Bourg (Binard PY) | 130 ml |
| - Voie cimetièrre | 120 ml |
| - | |

Une précision est donnée concernant la réfection du chemin de la Brousse/accès exploitation PINARD. Cette réfection ne sera pas programmée finalement en 2021 car les travaux ont été réalisés par la SARL LELIEVRE.

M le Maire précise qu'il serait bon de prévoir chaque année une réfection moyenne de 2 kilomètres compte-tenu de l'état des routes communales (52 kms au total). Quand on attend de trop, la réfection des routes est plus lourde et plus coûteuse comme par exemple à « Derrien ».

La détérioration des routes dépend de la l'intensité de la circulation et de la charge des véhicules qui l'empruntent. Il est précisé que Les engins sont de plus en plus larges et lourds.

Il est proposé qu'un calendrier annuel soit élaboré pour les divers travaux de voirie à réaliser. Il aussi abordé l'intervention tardive de l'employé communal pour les voies et les chemins ainsi que le passage de l'épaveuse pour les accotements et les fossés. Il serait bon de prévoir ces interventions à la fin août/début septembre. Une discussion s'instaure sur les dates d'intervention. M le Maire précise que ces choix vont être transmis au service de Loudéac Communauté Bretagne Centre pour avoir un estimatif.

M le Maire revient alors sur les travaux réalisés sur le chemin de La Brousse sur sa totalité alors que le devis portait uniquement sur 130 ml (empierrement). Ce pose alors la question si ce sont les riverains (exploitation PINARD) qui vont prendre en charge les travaux ? M Olivier RIVALLAN, adjoint à la Voirie, propose de se renseigner auprès de l'entreprise LELIEVRE et des riverains. Il est rappelé que le devis de réfection s'élevait à 930 euros et que la réfection totale avait été reportée en 2021.

5 DECISION MODIFICATIVES N° 01 BP2020

ART DES CHOIX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une décision modificative prise à la dernière séance du Conseil Municipal pour information et validation.

Il est précisé que cette proposition a fait l'objet d'une diffusion préalable aux membres du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DONNE son accord pour cette décision modificative n° 01 au budget primitif 2020 pour le budget « Art des Choix ».

6 DECISION MODIFICATIVE N°02 BP2020

COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une décision modificative au Budget Primitif 2020 en vue de réaliser quelques régularisations de fin d'année.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DONNE son accord pour cette décision modificative n° 02 au budget primitif 2020 pour le budget Commune.

7 SDE 22 : RENOVATION COFFRET

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor concernant la rénovation du coffret IP2X du foyer AO 152, situé sur le réseau Impasse de La Ligne. Le coût total de l'opération s'élève à 220.32 euros TTC. Conformément aux dispositions du règlement financier du 20 décembre 2019, la participation de la commune s'élève à 132.60 euros.

Il est précisé que les travaux ont déjà été réalisés dans le cadre de l'entretien des installations d'éclairage public, il s'agit donc d'une proposition de régularisation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal VALIDE cette proposition de rénovation du coffret IP2X pour une participation communale de 132.60 euros.

8 RESTAURANT « L'ART DES CHOIX »

Le Conseil Municipal est informé d'un problème de livraison de gaz au restaurant « Art des Choix ». En effet, le fournisseur n'a pas accepté de livrer compte-tenu de la présence d'une terrasse au-dessus de la cuve à gaz. L'actuelle municipalité s'étonne que cet équipement ait été installé à cet endroit sans autorisation. Madame Valérie POILÂNE-TABART intervient alors pour expliquer la chronologie des événements pour la mise en place de cette terrasse au restaurant au printemps. Elle précise qu'elle avait consulté, par téléphone, le service urbanisme de Loudéac Communauté Bretagne Centre lequel lui avait indiqué par oral (et c'est un tort) qu'il n'était pas nécessaire de procéder à une déclaration. Le dossier déposé au SDIS n'était pas présenté sous cet angle mais axé sur l'accessibilité. Plusieurs élus réagissent :

- Certains habitants avaient exprimés des doutes à l'époque.
- s'étonnant que le fournisseur n'ait pas alerté la mairie des consignes sur les obligations de respect de distances. ...

Finalement, au bout de cette discussion mouvementée, les élus municipaux s'accordent à dire qu'il est primordial de maintenir une terrasse à cet endroit pour l'activité du restaurant Art des Choix. M le Maire précise qu'il étudie des solutions pour le maintien de la terrasse, dans l'attente d'une solution définitive, elle pourrait être remontée.

M Jean-René GUEHENNEUX, adjoint aux Bâtiments, évoque ensuite des problèmes de perte de chaleur dans le logement du restaurant.

2 propositions de travaux sont suggérées :

- 1- La pose de la laine de verre dans les combles (70 m²). Le devis de l'entreprise Denis Matériaux de MERDRIGNAC s'élève à 389.40 € HT, soit 467.28 euros TTC.
- 2- L'isolation complète des murs du grenier. Le devis de l'entreprise Doré Habitat de HENON s'élève à 8 895.84 € HT, soit 10 675.01 euros TTC.

Il ajoute qu'un 3^{ème} devis est en attente. Il précise qu'un gain d'économie d'énergie de 30 % devrait être constaté. Des aides financières devraient venir diminuer la facture. Se renseigner auprès de l'artisan.

M GUEHENNEUX indique que l'entreprise LE BRIX a posé une grille dans la cuisine du restaurant pour pallier des problèmes de ventilation (devis de 600 euros TTC pour ces travaux). La moustiquaire sera à enlever. Depuis quelques temps, des clients s'étaient plaints d'odeur d'égout dans le restaurant. Il semblerait que cela vienne de la mauvaise orientation de l'écoulement des eaux pluviales, elles vont dans le réseau d'assainissement. M Jean-René GUEHENNEUX indique qu'il va négocier avec le maçon pour qu'il règle les malfaçons et qu'il établisse un nouveau devis pour l'évacuation des eaux pluviales.

9 ENTENTE INTERCOMMUNALE CONSTRUCTION ALSH A MERDRIGNAC

La question de participer ou pas pour le projet de construction d'un nouvel ALSH à MERDRIGNAC de 70 places est posée au Conseil Municipal..

Madame Fabienne RIVALLAN informe le Conseil Municipal qu'il est prévu que ce soit la commune de MERDRIGNAC qui soit maîtresse d'ouvrage pour ces travaux en tant que commune centre. Une convention sera passée. Une délégation de service sera passée avec l'Association Familles Rurales de Merdrignac. M Eric ROBIN, maire de MERDRIGNAC, sera l' élu référent. Il est envisagé de créer un comité de pilotage. Il est demandé à Loudéac Communauté Bretagne Centre de mettre à disposition M Stéphane RAYMOND pour le suivi des travaux et de bénéficier de la technicité du service « marchés publics ».

Il est nécessaire de constituer des dossiers de subventions au plus vite auprès de la CAF 22, de l'ETAT (au titre de la DETR) et du Conseil Départemental pour le contrat de territoire. Les organismes bancaires vont également être sollicités pour un emprunt.

Le budget prévisionnel s'élève à 712 000 euros avec un autofinancement de 169 600 euros.

Certains élus s'interrogent alors sur le bienfondé de ce projet. Il est rappelé que la Commune est déjà engagée dans l'entente intercommunale dans le financement de l'ALSH. De plus l'ALSH de Plémet demande une participation financière. Aussi il semble difficile de donner un accord de principe sans connaître les impacts financiers pour la Commune. Il est rappelé notamment la baisse des effectifs des enfants fréquentant l'ALSH de MERDRIGNAC. Il serait donc bien de connaître la position des autres communes de l'ex-canton et notamment celle de LE LOSCOUET-SUR-MEU.

Il est donc suggéré qu'un élu vienne présenter ce projet en séance de Conseil Municipal afin de déterminer quels sont les engagements afin que la Commune donne un accord de principe ou pas.

L'entente intercommunale a consulté les familles des communes via l'école (questionnaires remis dans les cahiers des enfants). Il serait souhaitable de faire notre propre enquête auprès des familles pour savoir leurs préférences par rapport à l'ALSH de Merdrignac et de Plémet afin de prendre la bonne décision.

Une question se pose alors : « quel est l'impact pour la commune si elle émet un avis défavorable à ce projet de création d'un nouvel ALSH par rapport notamment aux autres services financés dans le cadre de cette entente intercommunale (tels que l'ADMR) ? »

La commune a reçu un courrier de l'ADMR exposant les difficultés financières pour la gestion des services ménagers en raison notamment de la crise sanitaire et de l'annulation du comice agricole. Il est évoqué la décision de certaines communes de l'ex-canton de leur verser la subvention annuelle accordée au comice agricole. Effectivement, cette subvention n'a pas été versée en 2020.

10-MEDIATHEQUE

Entretien du plancher chauffant

M Jean-René GUEHENNEUX, adjoint aux Bâtiments, propose de contracter avec un artisan pour l'entretien du plancher chauffant de la médiathèque. Cet entretien n'a jamais été réalisé. Il présente un 1^{er} devis, établi par ID MENE de GOMENE lequel s'élève à 748.00 € HT, soit 897.60 euros TTC.

Pas de décision prise

11-MEDIATHEQUE

Remplacement de l'éclairage

M Jean-René GUEHENNEUX indique qu'il a également demandé un devis pour le remplacement de l'éclairage de la médiathèque. L'entreprise a proposé deux solutions : la pose de spot Led DE 23 W ou la pose d'un panneau Led de 36 W.

La première solution s'élève à 1 890 € HT tandis que la seconde s'élève à 2 160 € HT. Le prix pour le démontage de l'ancienne installation est de 1 700 € HT. Il serait bien de solliciter un 2^e devis.

Des aides au titre du dispositif CEE devraient pouvoir être sollicitées.

Autres demandes de travaux

Par ailleurs, Madame Fabienne RIVALLAN propose que l'eau chaude soit installée dans les sanitaires de l'école. Les enfants sont amenés à se laver les mains très régulièrement en raison de la crise sanitaire et ils se plaignent d'avoir les mains gelées. M Jean-René GUEHENNEUX en prend note, il va solliciter un artisan et lui demandera de prévoir également un chauffe-eau à la mairie. Il est proposé d'avoir plusieurs devis.

M Olivier RIVALLAN propose par ailleurs que l'accès à la garderie, par l'arrière en raison des préconisations sanitaires, soit nettoyé pour améliorer le confort des familles.



12-CCAS : REPAS DE NOEL

Pour les personnes de + 70 ans

Madame Dominique ROUXEL, Adjointe aux Affaires sociales, donne lecture d'un compte-rendu des différentes réunions organisées par la Commission communale d'Action Sociale.

Elle indique que la CCAS a mis en place un suivi de personnes (liste établie pour des personnes âgées de 80 ans et +). Des visites et/ou des appels téléphoniques sont prévus.

127 personnes de 70 ans et plus devraient bénéficier du repas CCAS le 20 décembre prochain. Les membres ont invité dans un premier temps les personnes pour les inscriptions auprès du restaurant Art des Choix. Le menu a été choisi par quelques membres de la commission. Il est prévu qu'un bon pour 1 repas soit remis aux personnes inscrites mais absentes pour cause d'hospitalisation pour la même valeur.

Il est prévu de rendre visite aux personnes dans le courant janvier 2021 dans le respect du protocole sanitaire.

Elle précise que l'association Salam s'associe à cette animation ce même jour avec une tournée de chants dans la campagne et la décoration du sapin de Noël avec la confection préalable d'étoiles.

13-QUESTIONS DIVERSES

➤ Bulletins communaux

Il est proposé que chaque conseiller municipal distribue les bulletins municipaux dans les boîtes aux lettres. La répartition des villages est organisée pour la distribution par conseillers.

➤ Plan de relance du conseil départemental

La demande de subventions au titre du plan de relance du Conseil départemental des Côtes d'Armor doit être adressée pour le 31 décembre. Les collectivités qui n'ont pas déposé cet été sont prioritaires. Les aides possibles peuvent s'élever à 50 000 euros.

M Jean-René GUEHENNEUX précise qu'il suffit de déposer un pré projet pour la fin de l'année et que des compléments peuvent être apportés jusqu'en février 2021.

ACTIONS DE LA MAIRIE :

LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES



L'aspect de notre salle des fêtes change de jour en jour, divers travaux ont déjà été réalisés depuis le début du chantier de la mi-septembre 2020 :

- Démontage de la cuisine et du bar par certains élus
- Désamiantage et enlèvement du faux plafond et toiture
- Renforcement des sous-bassement du pourtour extérieur
- Démolition du mur de la façade arrière dans sa grande partie en prévision des baies vitrées
- Bétonnage du sol de la chaufferie situé derrière la scène
- Démolition des murs de la cuisine
- Réfection du sol béton dans la partie cuisine et bar
- Renforcement des piliers porteurs de la poudre principale
- Création et pose de l'ossature bois supportant la future isolation en paille (bientôt finie)

Comme il avait été présenté par l'ancienne municipalité et validé par la nouvelle équipe, **un chantier participatif de pose de la paille sera mené en avril 2021. Pour cela, l'entrepreneur aura besoin de 15 à 30 bénévoles par jour pendant 3 semaines. Toutes les bonnes volontés seront acceptées. Merci de vous inscrire à la mairie.**

Repas du CCAS le 20 décembre 2020

C'est avec enthousiasme que le 20 décembre dernier les membres élus du CCAS se sont mobilisés avec l'aide de certains élus dont Mr le maire pour distribuer les repas de Noël à domicile chez les personnes de 70ans et plus tout en respectant les gestes barrières et distanciations sociales. Le menu a été élaboré et concocté par notre restaurant « l'Art des Choix ». Au total, ce sont 123 repas et 4 bons d'achats de la valeur du repas (pour les personnes hospitalisées) ainsi que 23 repas pour les conjoints, enfants et membres de l'association Etincelle (repas payés par ces personnes) qui ont été apportés. Cette distribution a donc permis d'avoir un temps d'échange avec les personnes les plus âgées qui



apprécient toujours ces temps d'échanges. Ce fût donc un moment privilégié très apprécié par les membres du CCAS et les élus. Les personnes résidentes en EPAHD recevront un colis composé de gâteaux de la biscuiterie Joubard.

Les membres de la CCCAS continuent d'avoir des contacts avec nos aînés soit par téléphone soit en leur rendant visite tout en respectant les gestes barrières. Si vous connaissez ou vous avez connaissance de personnes isolées et qui se sentent seules, merci de contacter la mairie.

➤ L'ECOLE



L'ECOLE

Les élèves du RPI du Ninian ont terminé l'année dans une ambiance festive. Le dernier vendredi avant les vacances, ils ont assisté à une projection de film avec un bon chocolat chaud et ont participé à un tirage au sort de cadeaux de Noël. Chaque élève avait apporté un cadeau à offrir à l'un de ses camarades et après le tirage au sort, chaque élève est reparti avec son présent.

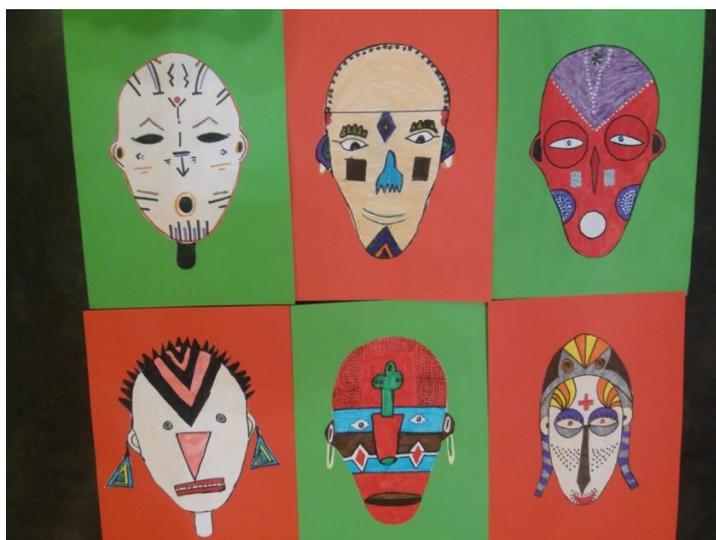
Thèmes abordés à l'école :

Masques africains confectionnés par la classe de Pascal CROQ (CM1-CM2)

La classe de CM1-CM2 travaille en ce début d'année sur un projet en lien avec la découverte des autres continents. Le 1^{er} continent étudié est l'Afrique à travers son aspect culturel et social. Les élèves vont découvrir l'importance du masque dans différentes tribus africaines pour diverses cérémonies initiales, pour les funérailles et les rituels...

Le 2nd continent à découvrir sera l'Océanie. Avec à chaque fois, une réalisation plastique sera associée à une étude culturelle.

Quelques albums permettront d'alimenter ce travail.....Yacouba pour l'Afrique par exemple.



La classe participe au défi des médiathèques "Livres en scène"



Après étude de l'album OTTO en classe, les élèves ont mis en scène cet album en :

- * amenant des objets de chez eux (machine à écrire - lunettes - cravate - ...)
- * confectionnant des étoiles jaunes de David à la machine à coudre
- * trouvant les éléments importants de l'histoire (médaille - tache d'encre - machine à écrire - étoile jaune -)

➤ MEDIATHEQUE



Exposition à voir sur les heures d'ouverture

Mercredi : 10h à 12h30- - 13h30 à 16h30

Samedi : 10h à 12h30

➤ INFORMATIONS DIVERSES



RENOVER SANS SE RUINER – UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR VOTRE PROJET DE TRAVAUX –

Quels travaux effectués ? Quelles aides puis-je prétendre ? Par où commencer ? Autant de questions auxquelles vous êtes confrontés.

L'Accueil Logement, Service Public de la performance énergétique de Loudéac Communauté Bretagne Centre, a pour but de répondre à vos questions en matière d'habitat et de logement. Concernant vos travaux d'amélioration à l'habitat (énergétique et/ou adaptation au handicap), l'Accueil Logement vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit :

- **Accompagnement technique** : Le thermicien de Loudéac Communauté Bretagne Centre vous accompagne et vous oriente dans le cadre d'un parcours de travaux adaptés à votre situation. Il établit dans un premier temps un diagnostic préalable et vous fait des propositions de travaux pour améliorer thermiquement votre logement.
- **Accompagnement financier** : Nombreuses sont les aides, les subventions, les prêts... accordés aux particuliers pour financer leur projet de travaux à moindre coût. L'Accueil Logement vous informe sur votre éligibilité et sa mise en œuvre.

Exemple :

Un couple avec 2 enfants à charge souhaite installer un poêle à bois et changer quelques ouvertures dans leur maison principale. Le revenu fiscal de référence du foyer est de 33 550€. (catégorie modeste) Le projet de travaux s'élève à 14 500€ HT

Suite à la visite avec le thermicien et du gain thermique, ce couple peut prétendre à **7025€ de subvention soit 48% d'aide pour la rénovation de leur maison.**

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter l'Accueil Logement au 02 96 66 09 07 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi et fermé le jeudi après-midi), ou par mail accueil.logement@loudeac-communaute.bzh

INFORMATION COVID 19 : VACCINATION



L'Agence Régionale de Santé (ARS) a désigné la ville de Loudéac pour accueillir un centre de vaccination sur notre territoire.

Le centre de vaccination Covid-19 a ouvert au Foyer Municipal de Loudéac le mercredi 20 janvier 2021.

Les horaires sont de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, du lundi au samedi.

Pour cette 1ère phase de vaccination, ce sont les personnes de plus de 75 ans qui sont concernées ainsi que les patients particulièrement

vulnérables.

Les prises de rendez-vous se fait via une plateforme téléphonique au 02 57 18 00 60

sur keldoc.com (plateforme internet)

Un appel général est lancé par Loudéac Communauté Bretagne Centre à tous les professionnels (médecins et infirmiers) du territoire, actifs ou retraités. Pour les personnes intéressées, contactez Madame Marjorie Daucé, chargée de mission santé, par mail sante@loudeac-communaute.bzh.

RECRUTEMENT

Loudéac Communauté Bretagne Centre



CIAS
LOUDEAC
communauté

RECRUTEMENT

www.aide-soins-domicile.bzh

URGENT : LE CIAS RECRUTE POUR LOUDÉAC – GUERLÉDAN/Mûr-de-Bretagne – PLÉMET – PLOUGUENAST-LANGAST/Plouguenast – SAINT-CARADEC – TRÉVÉ – UZEL

Notre ambition : le bien être des usagers

Notre priorité : la proximité et l'écoute

Votre possibilité : une carrière dans la fonction publique territoriale

Si votre projet professionnel est de venir en aide à nos aînés, alors rejoignez notre équipe d'auxiliaires de vie ! 👍

Diplômés ou pas, volontaires, sérieux, aimant le contact et l'aide à la personne.

Travail du lundi au vendredi & le week-end par roulement.

👍 Contact : Marie Pierre CHEFD'HÔTEL

Tél. : 02 96 66 09 06

<http://www.loudeac-communaute.com/.../483-alerte-emploi>

NOUVEAUX PANNEAUX AUX ENTRES DU BOURG

Une nouvelle signalétique a été mise en place :

* les panneaux bilingues aux entrées et aux sorties de la Commune (engagements pris dans le cadre de la signature de la Charte Gallo pour la certification de niveau 1) en 2017

* les panneaux "Villes et Villages fleuris - 2è étoile" dans le cadre de l'obtention label, 2 fleurs, obtenu en 2019



CARREFOUR DE LA COURTOISIE



la courtoisie qui est le plus adapté.

Petit rappel de circulation dans le carrefour à côté de la mairie. En effet, Le sens de circulation de la place de rencontre zone 20, est le régime normal de la priorité à droite qui s'applique (absence de marquage au sol et de panneaux). Ainsi, les véhicules circulant dans l'anneau doivent laisser le passage aux usagers qui s'engagent dans le carrefour.

Dans tous les cas, c'est le principe de

Exposition « hors les murs »



Comme annoncé dans le bulletin municipal d'octobre, des élus et quelques habitants de Laurenan participent à l'évènement organisé par l'ODCM « hors les murs ». IL s'agit de mettre en valeurs la Communauté Commune Centre Bretagne à travers son patrimoine, ses atouts, ses valeurs d'hier, aujourd'hui et demain. Chaque commune participante à un thème. Celui de Laurenan est « Les voies de communication : une nécessité pour les humains ». Pour mener à bien notre projet, nous aurons besoin de photos anciennes sur :

- Le chemin de fer, les trains, la gare...
- Le chemin de l'Etrat, les chemins creux
- La RN 164 (travaux...)
- Tous modes de transports des personnes et des animaux (chevaux, attelage, voitures, car,..)
- La poste, le télégraphe, le facteur en vélo, les différents téléphones, minitel, cabines téléphoniques...)

Merci d'apporter vos photos à la mairie de Laurenan (n'oubliez pas de mettre votre nom derrière les photos.

INITIATIVE

Un Noël participatif



Après les chouettes du confinement, l'association Salam France Liban, en partenariat avec le centre communal d'action sociale (CCAS), a lancé une décoration

participative du sapin de la commune avec des étoiles, pour un Noël intergénérationnel, joyeux et collectif. L'idée était de décorer une étoile prédécoupée en ardoise. Elles seront accrochées dans le sapin, situé sur la place de la médiathèque le dimanche 20 décembre.



L'équipe de chanteurs a entamé sa tournée auprès des



résidents de la maison St Joseph dans le bourg de Laurenan où ils ont reçu un très bel accueil. La tournée s'est poursuivie dans la campagne de Laurenan toute la matinée, à la rencontre des personnes âgées isolées...Les rencontres ont été teintées de joie et d'émotion.

A 15h,
RV était
donné
aux
habitants

de Laurenan pour le concours de la plus belle étoile. Une cinquantaine de personnes avaient joué le jeu. Un jury composé de membres de Salam France et du CCAS de la



commune a sélectionné les 3 lauréats: Patrick remporte le prix de l'étoile la plus drôle, Anne-Marie celui de l'étoile la plus originale et Kokomo celui de la plus belle étoile. Ils ont reçu chacun une bûche de Noël à partager en famille le 24 décembre.



La radio par internet Billigradio, la radio au nom breton évocateur, implanté à Laurenan a récemment décroché un prix de la région Bretagne pour sa mise en valeur du gallo. Depuis 2013, Gaël Squiban, son créateur, laisse une large place à la langue galloise sur ses ondes.

UN NOUVEAU ANIMATEUR POUR NOTRE JEUNESSE DE 11 à 17 ANS



Bonjour à tous !

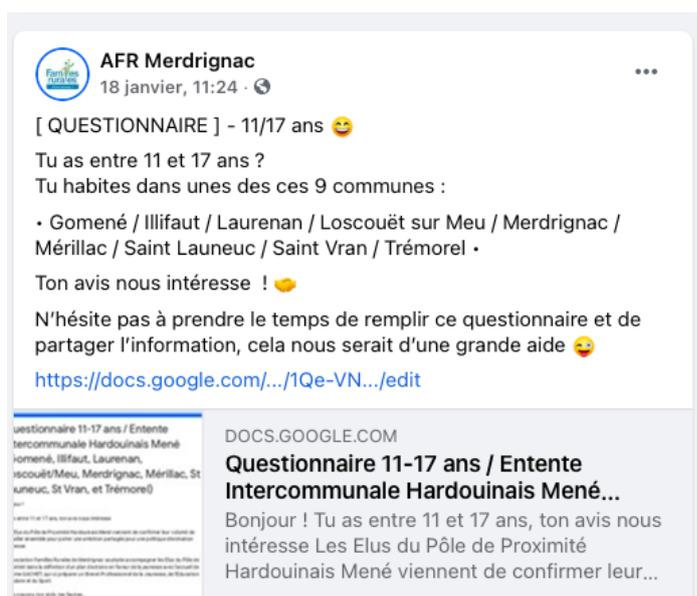
Je me présente, je m'appelle Maxime Gachet et pour cette année, je serais en charge de développer sur notre Entente Intercommunale Hardouinais Mené des animations, sorties et pleins d'autres projets autour de la jeunesse de 11 à 17 ans.

En même temps que ce projet, je passe actuellement un Brevet Professionnel LTP (Loisirs tous Publics) à l'école du Sport et de l'Animation (IBSA) qui se situe à Elven dans le Morbihan.

Je suis originaire de Merdrignac et j'ai toujours été très actif au niveau des associations de de l'entente pour la jeunesse. Je me suis toujours senti très attaché à notre territoire et avec une réelle envie de m'investir pour celui-ci.

Dans ce sens, on à lancer nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, Twitter, TikTok) qui se nomme : AFRMerdrignac. N'Hésite pas à nous rejoindre pour pouvoir être informé de tout ce qu'il se passe autour de l'animation jeunesse sur notre secteur, pouvoir donner ton avis et t'inscrire aux activités.

Nous allons essayer de mettre en place des sorties, mini-camps et des animations afin de pouvoir te retrouvez avec tes amis et t'amuser !
À plus !



RAPPEL



C'est toujours le moment de procéder à l'élagage des arbres aux abords des routes et des chemins pour un confort de tous. De plus, cela permet de faire une économie sur le budget communale de voirie qui est commun à tous.

➤ INFOS PRATIQUES

Collecte des ordures ménagères et tri sélectif - calendrier 2021

Calendrier 2021 ci-joint

Horaire de la mairie ouverte au public

Lundi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Mercredi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Si vous souhaitez recevoir le bulletin communal par mail, merci d'adresser votre demande à la mairie : mairie.laurenan@wanadoo.fr

INFOS ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DE LAURENAN

Cette rubrique est ouverte à tous les artisans, commerçants et associations. Pour une parution, veuillez contacter la mairie.

Une nouvelle association a vu le jour en ce début d'année 2021

« LANCE MENHIR »



Yves Carluer vient de créer une nouvelle association à Laurenan.

« Lance-Menhir » s'adresse à tous ceux qui souhaitent découvrir le tir au Lance pierre. Il existe déjà huit clubs en France et désormais un à Laurenan.

Dans ce sport particulier, l'enfant et l'adulte sont à égalité. L'association ouvert ses portes à toutes personnes dès 7 ans. Pour la sécurité, ce sport se pratique en étant équipés de **lunettes complètes et de gants** :

L'association recherche des pratiquants, mais aussi des bonnes volontés et des personnes intéressées pour entrer dans le conseil d'administration.

➤ ETAT CIVIL



Michel Bouchard, décédé le 16 janvier 2021, "19, La Mare"

Suzanne Lelièvre née Malard, décédée le 26 janvier 2021, "24, La Croix Malard"

En 2020, nous avons accueilli 5 bébés mais déploré 12 décès.